

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 3 août 2021

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue à la sacristie au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 3 août 2021, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre et Roland Lévesque formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Absence : monsieur Frédéric Dionne

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

221-2021 **Séance du conseil en temps du COVID-19**

Le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri siège en séance ordinaire ce mardi 3 août 2021 ;

Sont présents à cette séance messieurs Marco Lizotte, Alain Castonguay, Gaston Roy, Noël Alexandre et Roland Lévesque ainsi que monsieur le maire Frédéric Lizotte et monsieur Pierre Leclerc, directeur général. Le respect des distanciations et des mesures d'hygiène a été respecté ;

Considérant que tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle, à la condition de respecter les consignes de la Santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication.

Considérant que tout conseil peut tenir ses réunions du conseil dans une salle à la condition de respecter les consignes de la santé publique, particulièrement celles concernant la distanciation et l'hygiène.

222-2021 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance ;

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal**

4. **Approbation des comptes**
5. **Comité de développement**
6. **Comité de la Famille et des Aînés**
7. **Demande à la MRC du Kamouraska — Fonds FRR**
8. **Journée des Philippéens et Philippéennes et demande d'un permis de boisson**
9. **Règlement numéro 300 — Gestion contractuelle**
10. **Ciné-Kamou — 6 août 2021 (5 personnes)**
11. **Engagement d'une secrétaire**
12. **Engagement d'une agente de développement et loisirs**
13. **Information sur les derniers placements pour le SITE**
14. **Information TECQ 2019-2023**
15. **Correspondance**
16. **Période de questions**
17. **Cours d'eau Benoit Michaud**
18. **Demande du Comité des fêtes du 150^e**
19. **Demande de madame Aline Boucher**
20. **Levée de l'assemblée**

223-2021 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 20 juillet 2021.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de juillet 2021, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 juillet 2021 a été déposé et remis aux membres du conseil.

224-2021 **Approbation des comptes**

Administration générale

Bell Canada	Service	447,75 \$
Bell Mobilité	Service	291,92 \$
Capital Assurance	Assurance collective	1 491,64 \$
Groupe Mario Bernier	Récupération asphalte	4 666,66 \$
Hydro-Québec	Enseignes	90,10 \$
	Centre	811,19 \$
	Lumières	383,76 \$
Weed Man	Fertilisation granulaire	961,40 \$
Superpass	Essence	535,49 \$
Aster	Camp de jour	330,00 \$
Canadien National	Point de mille	34,49 \$
Hydro-Québec	Eaux usées	1 406,80 \$
Salaire	Juillet	32 424,14 \$

Agro-Enviro-Lab	Analyse eau	281,68 \$
Alim. Lucien Dubé	Produits nettoyage	45,11 \$
Arc-en ciel cœur	Don	50,00 \$
Camionnage A. Benoit	Vidange des fosses	8 078.72 \$
Ébénisterie Jean	Travaux & matériel	355.27 \$
Espace Muni	Adhésion 2021-2022	90.83 \$
Fonds inf. territoire	Mutations	35.00 \$
Gaétan Bolduc	Station pompage # 2	2 871.94 \$
Groupe Azimut	Gonet	86.23 \$
Avantis Coopérative	Prise, minuterie, rallonge	784.39 \$
	Engrais, bois traité	
Jean Morneau	Pièces	48.43 \$
Lab. Expertise RDL	Rue Pelletier	1 839.60 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
M2 Télécom	Antenne WIFI	1 111.82 \$
Médial Conseil	Honoraires	377.97 \$
Michel Montmigny	Arrangement floral	1 635.51 \$
MRC Kamouraska	Inspection régionale	4 641.00 \$
Prod. Unique	Papier toilette, sacs poubelle	285.85 \$
Servilinks	Service, cartouche, borne	238.23 \$
Signalisation Lévis	Panneau aluminium	90.34 \$
URLS	Formation 1 ^{er} soins (Camp)	<u>264.45 \$</u>
	Total	67 132.71 \$

Solde dans EOP : **609 874.86 \$**

Solde dans EOP — Avantages **106 066.17 \$**

Site d'enfouissement

Hydro-Québec	Électricité	83.53 \$
Mabarex	Aérateur, pièces	<u>20 822.68 \$</u>
	Total	20 906.21 \$

Solde dans EOP : **86 641.50 \$**

Solde dans EOP — Avantages **105 224.20 \$**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

225-2021 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'il n'y a eu aucune rencontre.

226-2021 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Marco Lizotte, conseiller, informe le conseil qu'il n'y a eu aucune rencontre.

227-2021 **Demande à la MRC du Kamouraska – Fonds FRR**

Le directeur général fait la lecture du projet qui sera présenté à la MRC de Kamouraska dans le cadre du FRR – Volet amélioration des milieux de vie.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Résolu unanimement que : le conseil accepte qu'une demande d'aide financière soit présentée dans le cadre du projet « Nouveau souffle de vie pour les loisirs de Saint-Philippe-de-Néri »

228-2021 **Journée des Philippéens et Philippéennes**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et unanimement résolu que: le conseil accepte d'allouer un montant de 5 000 \$ pour cette activité et que le directeur général demande un permis de boisson.

229-2021 **Règlement numéro 300 – Gestion contractuelle**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le présent règlement numéro 300 soit adopté et que le conseil municipal décrète par ce règlement ce qui suit , à savoir : **(voir le livre des règlements)**

230-2021 **Ciné-Kamou – 6 août 2021**

Le directeur général informe le conseil que pour cette activité, il faudrait 5 bénévoles.

Messieurs Roland Lévesque, Noël Alexandre, Pierre Leclerc et Frédéric Lizotte ont fait part de leur intérêt à y participer comme bénévole.

231-2021 **Engagement d'une secrétaire**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte informe le conseil qu'après de nombreuses démarches; une personne s'est montrée intéressée à occuper l'emploi de secrétaire et les membres du conseil ont été mis au courant des conditions pour son engagement.

Une rencontre au préalable a eu lieu avec cette personne.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement : madame Janie Briand soit engagée au poste de secrétaire à partir du 7 septembre 2021 et que madame Nicole Dionne reste à l'emploi de la municipalité le temps que madame Briand prenne connaissance des tâches et des dossiers dont elle sera responsable.

Monsieur le maire Frédéric Lizotte est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier

232-2021 **Engagement d'une agente de développement et loisirs**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte informe les membres du conseil qu'après des démarches; madame Laurence Frève a démontré son intérêt pour cet emploi.

Une rencontre a eu lieu avec madame Frève.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : madame Laurence Frève soit

engagée au poste d'agente de développement et de loisirs à partir du 7 septembre 2021.

Madame Émie Vaillancourt, agente de développement, restera à l'emploi de la municipalité selon les conditions actuelles pour effectuer un transfert des dossiers.

233-2021 **Information sur les derniers placements pour le SITE**

Pour faire suite aux questionnements de monsieur Noël Alexandre, conseiller, le directeur général dépose un document expliquant les derniers placements qui ont été faits dans le compte du Site d'enfouissement; ceci dans le but de clarifier que le Site d'enfouissement a une administration bien distincte de la municipalité.

234-2021 **Information TECQ 2019-2023**

Le directeur général fait un résumé aux membres du conseil des derniers développements concernant les travaux qui auront lieu d'ici la fin de l'année et des montants restants de la subvention de la TECQ 2019-2023.

235-2021 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- MMQ : Ristourne de 973 \$

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

236-2021 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

237-2021 **Cours d'eau Benoit Michaud**

Considérant que des travaux seront à prévoir dans le développement Bérubé;

Considérant qu'une demande a été faite au Canadien National pour nettoyer le fossé Nord situé à l'extrémité de la rue Bérubé.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : la municipalité demande à la MRC de Kamouraska de faire nettoyer le cours d'eau Benoit Michaud qui est situé dans le secteur du développement Bérubé les lots 4007 215, 4 007 219, et suivants.

238-2021 **Demande du Comité des fêtes du 150^e**

Pour faire à la lecture de la demande et des explications de madame Aline Boucher, présidente du 150^e.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la municipalité accepte de louer gratuitement les terrains de loisirs et de la Maison de la culture pour l'activité qui aura lieu le 21 août 2021.

239-2021 **Demande de madame Aline Boucher**

Considérant que lors de la période de questions madame Boucher demandait aux membres du conseil le détail complet des frais encourus qu'une demande d'accès à l'information, plainte CIME ou autres peuvent engendrer pour la municipalité, les avocats ou autres et que le tout soit publié sur la page Facebook de la municipalité et dans l'Écho des Beaux-Biens.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil demande au directeur général de s'informer auprès de nos conseillers juridiques de la légalité de cette démarche. Si le tout est légal, le directeur général sera autorisé à publier sur la page Facebook de la municipalité ainsi que dans l'Écho des Beaux-Biens le montant des frais encourus pour les demandes ou plaintes faites à la municipalité.

240-2021 **Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 55.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.